



DIRECTION DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Département des Brevets

V/Réf : B160079FRA-CCP TC-LLD
N/Réf : CLA - CC PDELIV / 16 C0008

Affaire suivie par : Alexandre CHAFFARD
Téléphone : 01.56.65.81.36
Télécopie : 01.56.65.86.00

Thierry CAEN
SANTARELLI
49, Avenue des Champs Elysées

75008 PARIS

**OBJET : Certificat complémentaire de protection n° 16 C0008
du 07/03/2016 au nom de NOVARTIS PHARMA AG**

COURBEVOIE, le 20 juin 2016

DÉLIVRANCE ET PUBLICATION

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le certificat complémentaire de protection cité en objet a été délivré. Mention de cette délivrance est faite dans le « **Bulletin Officiel de la Propriété Industrielle** » N° 16/25 du 24 juin 2016.

Vous trouverez, ci-joint, la décision de délivrance comportant, en annexe, le duplicata de la requête en délivrance constitutif de ce titre.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Directeur général de l'Institut
national de la propriété industrielle

Jérémie FENICHEL
Directeur du Département des Brevets

Siège
15 rue des Minimes - CS 50001
92677 COURBEVOIE Cedex

0 820 210 211 Service 0,10 €/min + prix appel

Télécopie : +33 (0)1 56 65 86 00
www.inpi.fr – contact@inpi.fr



Brevet d'invention

Certificat complémentaire de protection pour les médicaments ou pour les produits phytopharmaceutiques

Règlement (CE) n° 469/2009 du 6 mai 2009
Règlement (CE) n° 1610/96 du 23 juillet 1996
Code de la propriété intellectuelle - Livre VI

DÉCISION DE DÉLIVRANCE

Le Directeur général de l'Institut national de la propriété industrielle décide que le certificat complémentaire de protection issu de la demande présentée par la requête ci-annexée est délivré à :
NOVARTIS PHARMA AG

La délivrance produit ses effets pour une période dont le terme expire le :
22 décembre 2021 sous réserve du paiement des redevances annuelles.

La délivrance sera publiée au Bulletin officiel de la propriété industrielle
n° 16/25 du 24 juin 2016

Fait à Courbevoie, le 20 juin 2016

Le Directeur général de l'Institut
national de la propriété industrielle

Yves LAPIERRE

**CERTIFICAT COMPLÉMENTAIRE
DE PROTECTION**

POUR LES MÉDICAMENTS
Règlement (CE) n° 469/2009 du 6 mai 2009

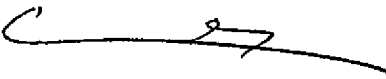
POUR LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES
Règlement (CE) n° 1610/96 du 23 juillet 1996

REQUÊTE EN DÉLIVRANCE 1/2

Veillez remplir cette requête à l'encre noire

DB 15 - 10-12

réservé à l'INPI	
N° NATIONAL	16C0008
DATE DE RÉCEPTION	07.03.2016
LIEU DE RÉCEPTION	
BOPI DE DÉLIVRANCE	
DATE LIMITE DE VALIDITÉ	
<p>1 NOM ET ADRESSE DU DEMANDEUR OU DU MANDATAIRE À QUI LA CORRESPONDANCE DOIT ÊTRE ADRESSÉE</p> <p>SANTARELLI Thierry CABN 49 avenue des Champs-Élysées 75008 PARIS</p>	
Vos références pour ce dossier (facultatif)	B160079FRA-CCP TC-LLD
2 BREVET DE BASE	Cochez l'une des quatre cases suivantes
Brevet français	<input type="checkbox"/>
Brevet européen	<input checked="" type="checkbox"/>
Addition	<input type="checkbox"/>
Division	<input type="checkbox"/>
Date de dépôt	0 9 0 7 1 9 9 9
N° d'enregistrement national ou de dépôt européen	BP10177093.1
N° de publication	EP2322174
Date de délivrance	2 3 0 9 2 0 1 5
Date de remise de la traduction (le cas échéant)	
<p>Titre de l'invention Utilisation combinée de valsartan et bloqueurs du canal de calcium à but thérapeutique</p>	
3 PREMIÈRE AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ AYANT EFFET EN FRANCE	<input checked="" type="checkbox"/> Copie jointe
N° de dossier (un seul n°)	EU/1/06/371/001-024
Date d'octroi	1 8 0 1 2 0 1 7
Date du dernier renouvellement	
4 PREMIÈRE AUTORISATION DANS LA COMMUNAUTÉ OU DANS L'EEE	<input checked="" type="checkbox"/> Copie de sa publication au Journal officiel jointe ou à défaut copie de l'AMM
N° de dossier (un seul n°)	57771/01-03
Date d'octroi	2 2 1 2 2 0 1 6
Pays	Suisse
Disposition légale du pays concerné	
5 PRODUIT OBJET DU CERTIFICAT COMPLÉMENTAIRE DE PROTECTION (Dénomination Commune Internationale du ou des principe(s) actif(s) couvert(s) par l'autorisation de mise sur le marché et protégé(s) par le brevet)	Valsartan et amlodipine, et leurs sels pharmaceutiquement acceptables
	<input checked="" type="checkbox"/> Pièce jointe : Description du lien entre le produit et le brevet de base (facultatif)
6 DEMANDE DE PROROGATION	<input type="checkbox"/> Cochez la case et utilisez le formulaire "certificat complémentaire de protection pour les médicaments - demande de prorogation"

N° NATIONAL		Réservé à l'INPI	
		16 0008	
DB 15 - 10-12			
Vos références pour ce dossier <i>(facultatif)</i>		B160079FRA-CCP TC-LLD	
7 DEMANDEUR		<input type="checkbox"/> S'il y a d'autres demandeurs, cochez la case et utilisez l'imprimé «Suite»	
Nom ou dénomination sociale		NOVARTIS PHARMA AG	
Prénoms			
Forme juridique			
N° SIREN			
Code APE			
Domicile ou siège	Rue	Lichtstrasse 35	
	Code postal et ville	4 0 5 1 6 BASEL	
	Pays	SUISSE	
Nationalité		Suisse	
N° de téléphone <i>(facultatif)</i>			
N° de télécopie <i>(facultatif)</i>			
Adresse électronique <i>(facultatif)</i>			
8 MANDATAIRE			
Nom		CAEN	
Prénom		Thierry	
Cabinet ou Société		SANTARELLI	
Nationalité		Française	
N° de pouvoir permanent et/ou de lien contractuel		CPI n°98.0600	
Adresse	Rue	49 avenue des Champs-Élysées	
	Code postal et ville	7 5 1 0 0 1 8 PARIS	
	Pays	FRANCE	
N° de téléphone <i>(facultatif)</i>		01 40 55 43 43	
N° de télécopie <i>(facultatif)</i>		01 42 67 56 29	
Adresse électronique <i>(facultatif)</i>		thierry.caen@santarelli.com	
Si vous avez utilisé l'imprimé «Suite» Indiquez le nombre de pages jointes :			
9 SIGNATURE DU DEMANDEUR OU DU MANDATAIRE (Nom et qualité du signataire)		VISA DE L'INPI	
Thierry CAEN CPI n°98.0600 		S. ROCHON	